

Règlement d'ordre intérieur de l'asbl

Nous vous remettons ce document à l'inscription et vous invitons à le lire attentivement, en devenant membre de l'asbl, vous déclarez être d'accord avec ces règles et nous vous prions de les respecter scrupuleusement.

Ce règlement est d'application dans toutes les installations (piscine, vestiaires, terrains de tennis, salle de ping pong...) que ce soit en tant que membre ou simple visiteur.

- Toute personne ayant payé sa cotisation sera considérée comme membre
- Les enfants de moins de 11 ans seront accompagnés d'un adulte en dehors des cours
- Le moniteur viendra chercher l'enfant déposé dans un vestiaire collectif réservé
- Seule l'asbl se réserve le droit d'annuler ou de déplacer un cours
- L'annulation d'un cours pourra être valable jusqu'à 12h à l'avance
- Toute sorte d'alimentation est interdite dans les installations
- Tout membre sera en tenue de sports adéquates (maillot, bonnet pour la piscine et short, t-shirt, chaussures de sports pour les autres activités)
- Une douche est obligatoire avant l'entrée à la piscine
- Les membres de l'asbl qui, par leur comportement nuiraient à la bonne tenue et au bon fonctionnement de l'asbl ou qui ne respecterait pas les règles pourraient être exclus des cours soit temporairement soit définitivement.
- L'accès sera de toute façon interdit à :
 - Toute personne n'ayant pas réglé sa cotisation
 - Toute personne sous influence ou en possession de drogue ou d'alcool
 - Toute personne accompagnée d'un animal
- Il est interdit de fumer dans les installations
- Le paiement des cours ou de l'abonnement se fera lors de l'inscription soit par compte soit de la main à la main avec le responsable.
- Sur demande des parents une attestation pour la mutuelle pourra être remplie par le responsable.
- L'asbl décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration d'objets personnels (gsm, montre, lunettes...)
- L'asbl rappelle qu'elle n'exerce aucune surveillance sur les objets laissés dans les installations.
- Chaque membre est responsable de la bonne utilisation des vestiaires, des douches et du respect du présent règlement.
- Les parents qui sont contre la parution de photos prises lors des cours ou des stages doivent le stipuler à l'inscription.
- Les réclamations éventuelles sont à envoyer soit par courrier au siège social soit par email à l'adresse info@sportsdo.be
- Tout litige ou cas non prévu dans ce règlement sera examiné et réglé par l'asbl.

Nous restons à votre entière disposition pour tout autre renseignement...

Sportivement vôtre,

Sports d'Ô